

Comité Départemental de Tennis de Table CD 12

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du lundi 3 décembre à 19 h.

Présents : Bernard Barascud, président, Sylvie Faurie, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Didier Mas, Alain Plassant.

Invitée : Alexandra Teyssié, Animatrice Technique Départementale.

Excusés : Hervé Danton, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet.

1 : Statistiques Bernard Barascud rend compte des statistiques sur les effectifs, récemment diffusée. Au niveau de la ligue Occitanie, les effectifs globaux sont de 7220 licenciés (le 5 novembre 2018). Au niveau départemental notre Comité dénombrait 386 licenciés à la même date (119 promos soit + 38 en 2017 et 267 tradi, soit – 40 par rapport à 2017. Au total, notre Comité avait perdu 2 licenciés.

Ces statistiques stables dissimulent les difficultés vécues par plusieurs clubs. Des informations inquiétantes émanent de clubs qui paraissent essentiellement souffrir d'un déficit d'encadrants bénévoles tant au plan administratif que technique.

2 : Solidarité inondations à Trèbes Le club de Trèbes qui utilisait un local privé reste privé d'hébergement et l'ensemble de ses équipements ont été emportés par la crue de l'Aude. Bernard Barascud rappelle l'opération de collecte de fonds lancée au niveau régional et relayée par le CD 12. Les fonds collectés par les clubs doivent lui être remis avant la fin de l'année pour qu'ils soient transmis aux responsables du club de Trèbes le 5 janvier 2019 à l'occasion d'une réunion de la Ligue Occitanie.

3 : La Ligue Occitanie dans la tourmente Bernard Barascud évoque la démission de la fonction de président de M. Dollé qui fait suite à divers remous et autres démissions pour divers postes à responsabilité. La Ligue est donc mise en surveillance par les instances fédérales et devrait se donner un nouveau bureau dirigeant le 5 janvier 2019.

Il se suit de ces péripéties des difficultés pour organiser des formations décentralisées d'encadrants techniques et de juges-arbitres et des surcoûts qui en réduiront fatalement le nombre.

4 : Formation pour l'animatrice technique départementale Le Comité directeur du CD 12 donne un avis favorable pour qu'Alexandra Teyssié suive la formation qui lui permettra d'assumer ensuite la formation d'encadrants techniques. Elle doit donc s'informer et découvrir les nouvelles orientations fédérales pour organiser ensuite des formations basiques lors d'un stage de 7 h suivi d'une intervention en club de 3 h puis d'une nouvelle journée de formation.

Des candidatures ont été recensées dans les clubs aveyronnais qui souhaitent renforcer leur encadrement technique.

5 : Le point sur les compétitions officielles Laurent Gaudel, président de la commission sportive départementale fait le bilan des championnats en cours et des compétitions départementales passées ou programmées. Pour les championnats deux équipes aveyronnaises évoluant en région devraient être reléguées en championnat régional pour la deuxième phase. Les deux derniers de prérégional seront donc relégués en première division. La grille hiérarchique sera ensuite reconstituée avec un souci d'équité et d'équilibre en adéquation avec les règlements en vigueur. En temps opportun cette grille officielle et définitive sera présentée et diffusée.

Pour les prochaines organisations confiées aux clubs, la solidarité est de mise pour la mise à disposition des équipements par le CD 12 ou des clubs voisins.

Il est souhaité une participation massive des jeunes licenciés promo voire de jeunes joueurs non licenciés lors du challenge du Conseil Départemental qui peut et doit jouer pleinement sa vocation pour favoriser la vulgarisation du tennis de table et qui assure idéalement une initiation à la compétition.

Le critérium Vétérans sera bien organisé par le club de Lioujas le samedi 5 janvier 2019. Un repas sera organisé par le club dans le prolongement (et uniquement sur inscription, en complément de l'inscription à la compétition) auprès de Laurent Gaudel.

Ce tournoi sera qualificatif pour le critérium régional pour les deux finalistes seniors et féminines des comités de l'Aveyron et de la Lozère. Néanmoins, selon les règlements de la Ligue Occitanie, ce tournoi régional du dimanche 13 janvier restera ouvert aux non qualifiés.

6 : Requête d'Alain Plassant Alain Plassant évoque divers incidents regrettables lors de compétitions officielles et notamment lors du critérium à Baraqueville. Il considère totalement inacceptables des insultes proférées par un joueur. Le comité directeur demande aux organisateurs et juges-arbitres témoins de tels

comportements anti sportifs d'établir des rapports pour permettre à la commission de litiges et discipline de sévir. De même, les incidents doivent être mentionnés au dos des feuilles de matches ou au moyen de la feuille de match dématérialisée Girpe ou par un rapport dûment signé pour être instruit par ladite commission compétente.

Tout sera mis en œuvre pour préserver la régularité et les règles de courtoisie sportive lors de toutes les compétitions.

7 : Etat financier Didier Mas, trésorier du CD ping 12, fait un point financier et annonce une disponibilité en fonds propres de 3300 €, un prévisionnel de budget dotations pour le challenge du Conseil Départemental de 1208 €, une dotation d'aide au Comité émanant du Conseil Départemental de 560 €. Il reste un reliquat à régler avec l'URSSAF concernant la période où le Comité employait Alexandra comme agent de développement. La Ligue a reversé 2184 € et 500 € ont été budgétés dans la perspective de Paris 2024.

8 : Attribution des fonds du FNDS Le club d'Onet sollicite une dotation sur les fonds du CNDS pour un défraiement concernant la mise à disposition de ses locaux et matériels pour diverses organisations faites par et pour le Comité Départemental. Une dotation de 200 € est validée par le Comité directeur.

9 : Réunion des adhérents du Groupement d'Employeurs Une réunion est organisée avec le Dispositif Local pour les clubs adhérents du Groupement d'Employeurs le lundi 17 décembre à 19 h.

10 : Organisation d'un événementiel Bernard Barascud propose que le CD postule pour une organisation d'une manche de championnat National 1 en mars 2020 des catégories de jeunes. L'option la mieux adaptée aux installations de l'amphithéâtre de Rodez serait une manche du championnat Junior qui n'impose l'installation que de neuf tables (contre seize pour les catégories plus jeunes) ce qui aurait pu être possible à Espalion. Une candidature sera proposée aux instances fédérales.

11 : Equipements bureautiques Alexandra Teyssié propose au Comité Directeur d'investir dans un vidéo projecteur pour n'être plus dépendant d'autres à chaque besoin. Des devis seront sollicités. Elle demande une révision pour la photocopieuse qui a pu être récupérée gratuitement afin de la rendre opérationnelle.

12 : Paris 2024 Comme le Cd Ping 12 en avait lancé l'idée pour les pongistes licenciés volontaires, le club de Lioujas voudrait organiser un séjour à Paris pour

les JO de 2024 pour l'ensemble de ses licenciés. Le club de Lioujas va tenter d'en budgéter le financement sur les cinq ans. Les premières perspectives révèlent que les financements les plus raisonnables seraient basés sur environ 70 à 80 participants pour optimiser la location d'un car et la réservation d'un hébergement collectif. En conséquence, il semblerait judicieux de fédérer les deux projets et d'anticiper largement l'organisation. Cette option est validée par le Comité Directeur. Il restera à en finaliser les modalités organisationnelles et financières.

Fin de réunion à 22 h.

Le président Bernard Barascud

Le secrétaire et rédacteur Gilbert Douls